

Nancy, 8 Mars 1903

Mon très cher ami,

je ne vous ai pas télégraphié
aujourd'hui, parce que je me trouve un
peu he, dans mes projets, à L'Annot,
que je ne pourrais toucher, aujourd'hui,
en son absence de Nancy pour la journée.
D'ailleurs réflexion faite, il vaut
mieux que vous ne changiez rien
à vos projets et que vous partiez
par Cannes et Nice, pour être assuré
de vous y arrêter à votre guise.

La petite note administrative que
vous a été communiquée hier, vous
renseigne fort brièvement sur les conditions

de voyage, que l'on nous offre jusqu'à
la frontière italienne. On ne nous
demande, textuellement au moins, que
notre itinéraire d'aller. Peut-être
n'admettrait-on pas, ~~que~~ nous voulons
profiter de la réduction consentie par
les C^{ies} françaises, que le retour
se fit par une voie différente
de celle suivie pour l'aller. Est-
ce que les conditions sont faites
pour les Louys de routes savantes.
Nous n'avons d'ailleurs aucun
moyen d'être éclairés par l'Aut^{or}
locale, qui nous a dit tout ce
qu'elle savait, parait-il.

Dans ces conditions, nous pensons,
pour la motifs que je vous écris
hier, donner comme notre itinéraire

d'aller : Nancy - Dijon - Mâcon - Bourg.
Chambéry - Modane ; — en ajoutant
que, si possible, nos desiderata
seront par Bientimille, Lanence, Marsaille

Mais puisque nous ne sommes
ni si ce retour nous sera concédé,
ni si nos pouvoirs sont portés
en ce venant aux vôtres, il vaut
mieux que nous laissons vos propres
projets suivant vos convenances
personnelles, étant assurés de vous
retourner à Rome et sauf à voir
de plus, au dernier moment, s'il ne
serait pas possible de nous joindre
plus tôt pour une partie du voyage.
Il me semble que c'est le seul
moyen de concilier les desiderata
divers sans gêner personne.

Je tiens d'autant plus à ne
pas contester vos projets, que si
me suis pas encore assuré de
pouvoir partir. Cela dépend de
facilités d'anticipation de voyage de
Sages que nous donnera le Ministère.
Je me semble pourtant qu'après
nous avoir offert officiellement cette
participation à un Congrès de 7 jours
on ne peut guère moins prévoir que
de nous autoriser à partir de Rome
à arriver à Rome à peu près pour
son ouverture. Il est probable qu'il y a
bien, malgré tout, pourra quelques jours
jusqu'à un mois et si ces jours sont,
je reste votre très cordialement attaché

F. Leroy

Je n'ai pas reçu encore la
lettre qui annonce votre télégramme

73



Monsieur R. Lallemand

Professeur à la Faculté de Droit

14 rue Saint-Guillaume,

Paris

